

ANNEXE 2 CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION BISOM

Version du 7 décembre 2020

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Pour les besoins des présentes conditions générales d'utilisation, les termes suivants commençant par une lettre majuscule, utilisés tant au singulier qu'au pluriel, auront la signification suivante :

Appareil : désigne la tablette ou le poste de travail (ordinateur fixe ou portable) ou tout autre matériel utilisé par l'Utilisateur pour se connecter sur la Solution et l'utiliser ;

Application : désigne l'application mobile par laquelle le Service est accessible grâce aux identifiants et mots de passe ;

BISOM ou le Prestataire : désigne la société BISOM qui édite, exploite et met à disposition des Utilisateurs l'Application et donne accès au Service.

Contrat : désigne l'ensemble des stipulations de la présente convention et ses annexes, ainsi que tout nouvel avenant conclu expressément par les Parties au fur et à mesure de l'exécution de ce Contrat ;

CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Service ;

Parties : désigne ensemble le Société d'ambulance et le Prestataire ;

Plateforme : désigne le site internet par lequel la Société d'ambulance pourra accéder au Service grâce aux identifiants et mots de passe, disponible via l'URL : <https://app.bisom.fr> ;

Service : désigne ensemble l'Application et la Plateforme qui permettent le service de mise en relation proposé par le Prestataire permettant la réception des demandes de transports sanitaires d'urgence émises par les SAMUS des départements équipés de la solution vers les ambulanciers habilités et équipés de l'Application

Société d'ambulance ou le Client : désigne la personne morale de droit privé ou la personne morale de droit public ayant les autorisations nécessaires pour pouvoir répondre aux demandes de transport sanitaire d'urgence ;

Solution : désigne l'Application et la Plateforme qui permettent d'accéder au Service proposé par le Prestataire.

Utilisateur : désigne la personne physique employée par la Société d'ambulance et habilitée à accéder au Service ;

ARTICLE 2. ACCEPTATION

Tout accès au Service et/ou utilisation du Service par l'Utilisateur suppose l'acceptation inconditionnelle et sans réserve et le respect de l'ensemble des termes des présentes CGU lors de la première connexion et à chaque nouvelle modification. Les CGU s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble du Service fourni par BISOM à tout Utilisateur du Service, à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces CGU sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct et permanent sur la Solution ou le site Internet.

BISOM se réserve la possibilité de faire évoluer à tout moment le Service ainsi que les présentes CGU, ou encore de modifier ou compléter celles-ci par de nouvelles conditions contractuelles complémentaires. En cas de modification, l'Utilisateur en sera informé par tous moyens et sera invité à les accepter à nouveau.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne souhaiterait pas accepter tout ou partie des présentes CGU, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service.

ARTICLE 3. OBJET DU SERVICE

BISOM édite ainsi un Service ayant pour objet de proposer une application de gestion dématérialisée des urgences médicales à destination des sociétés d'ambulance.

ARTICLE 4. ACCES AU SERVICE

Pour accéder et utiliser le Service, l'Utilisateur devra disposer du Matériel nécessaire lui permettant de se connecter à l'Application ou à la Plateforme et un accès au réseau Internet.

Pour la mise en service de la Solution, le Prestataire fournit à la demande du représentant légal de la Société d'ambulance des identifiants et mots de passe de connexion permettant à l'Utilisateur d'y accéder et de l'utiliser, soit directement soit via l'Administrateur Technique nommé par la Société d'ambulance par une personne habilitée à déléguer les autorisations d'accès aux données médicales du Patient.

ARTICLE 5. RESPONSABILITE DE BISOM

5.1. Disponibilité du Service

Le Service est disponible en quelque endroit que ce soit, dès lors que les conditions techniques minimales sont atteintes, et notamment en termes d'accès au réseau de téléphonie mobile, réseau internet et de comptabilité technique du Matériel utilisé.

Le Service est, sauf problème technique, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24) et sept jours sur sept (7j/7) et ce, toute l'année, sans qu'il s'agisse d'une obligation de faire imposée à BISOM. BISOM fait ses meilleurs efforts pour s'assurer du bon fonctionnement du Service dans les limites des présentes.

L'Utilisateur déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites du réseau Internet et, notamment :

- Les caractéristiques fonctionnelles et les performances techniques du réseau Internet ;
- Les problèmes liés à la connexion et/ou d'accès au réseau Internet et/ou aux sites Internet ;
- Les problèmes liés à la disponibilité et à l'encombrement des réseaux ;
- Les problèmes liés à la défaillance ou à la saturation des réseaux ;
- Les problèmes liés au temps de transit, à l'accès aux informations mises en ligne, aux temps de réponse pour afficher, consulter, interroger ou autrement transférer des données ;
- Les risques d'interruption ;
- L'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage ; les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur les dits réseaux, etc.

pour lesquelles la responsabilité de BISOM ne saurait être engagée.

BISOM décline toute responsabilité, sans que cette liste soit limitative :

- En cas d'interruptions, de pannes, de modifications et de dysfonctionnement du Service ;
- En cas d'interruption du Service pour des opérations de maintenance techniques ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'impossibilité momentanée d'accès au Service en raison de problèmes techniques et ce quelles qu'en soient l'origine et la provenance ;
- En cas d'indisponibilité ou de surcharge ou toute autre cause empêchant le fonctionnement normal du réseau de téléphonie mobile utilisé pour accéder au Service ;
- En cas de contamination par des éventuels virus informatiques ou de failles des systèmes d'exploitation utilisés par la Solution ;
- Plus généralement, en cas de dommages directs ou indirects causés à l'Utilisateur, quelle qu'en soit la nature, résultant de l'accès, ou de l'utilisation du Service ;
- En cas d'utilisation anormale, d'une exploitation illicite ou d'une façon non prévue dans la documentation fournie par le Prestataire ou d'utilisation non expressément autorisée du Service ;
- En cas de défaut, de perte, de retard ou d'erreur de transmission de données qui sont indépendants de sa volonté ;

- En cas d'une attaque ou de piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau internet ;
- En cas d'arrêt de fourniture du Service.
- De modification de tout ou partie de la Solution non effectuée par le Prestataire ;
- D'utilisation de tout ou partie de la Solution alors que le Prestataire, à la suite d'une difficulté ou pour quelque autre raison que ce soit, avait recommandé d'en suspendre l'utilisation ;
- D'une utilisation de l'Application dans un environnement ou selon une configuration ne respectant pas les prérequis techniques du Prestataire, ou en lien avec des programmes ou données de tiers non expressément avalisés par le Prestataire ;
- De survenance de tout dommage qui résulterait d'une faute ou d'une négligence de la Société d'ambulance, ou que celui-ci aurait pu éviter en faisant appel aux conseils du Prestataire ;
- De perte ou de vol de l'Appareil ;
- D'utilisation en lien avec la Solution de programmes non avalisés par le Prestataire et susceptibles d'affecter l'Application ou les données de la Société d'ambulance ;
- De défaillance des Appareils utilisés par la Société d'ambulance pour exécuter la Solution, ou de toute coupure du réseau Internet grâce auquel il transfère les données de la Solution ;
- De défaillance, de quelque nature que ce soit, du système d'authentification mis en place afin de permettre à la Société d'ambulance ou à l'Utilisateur d'accéder à la Solution.

La responsabilité de BISOM ne pourra être engagée qu'en cas de faute directe ou de négligence prouvée et se limite aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect de quelque nature que ce soit. La responsabilité de BISOM ne pourra être engagée que pour les dommages directs subis par un Utilisateur résultant d'un manquement à ses obligations contractuelles telles que définies aux présentes. Dans les cas dans lesquels la responsabilité de BISOM n'est pas exclue, celle-ci ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée. En toute hypothèse, l'indemnisation due par le Prestataire à la Société d'ambulance au titre de sa responsabilité est limitée à un montant maximum égal au prix de la licence concédée par le Prestataire. Toute réclamation de l'Utilisateur devra être formulée par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à BISOM.

5.2. Force majeure

BISOM ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes CGU, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques ou en cas de faits indépendants de sa volonté.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'utilisation du Service est faite sous la seule et entière responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est seul responsable des informations qu'il communique à partir du Service.

L'Utilisateur s'engage à utiliser licitement le Service, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux CGU et à l'objet du Service. En cas d'utilisation anormale ou d'exploitation illicite du Service, l'Utilisateur est seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

L'Utilisateur renonce également à exercer tout recours contre BISOM dans le cas de poursuites diligentées par un tiers à son encontre du fait de l'utilisation et/ou de l'exploitation illicite du Service.

L'Utilisateur s'engage, d'une manière générale, à respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La présentation et le contenu du Service constituent, ensemble, une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, dont le BISOM est titulaire. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation du BISOM. L'accès au Service ne vaut pas pour l'Utilisateur, reconnaissance d'un droit de propriété intellectuelle sur le Service, lequel reste la propriété exclusive de BISOM.

7.1. Droits d'auteur

Tous les contenus proposés et publiés sur la Solution, notamment les textes, images, dessins, lay-out, code source, éléments graphiques, informations, vidéos, bandes sons, photographies, illustrations ainsi que la charte graphique (ci-après le « **Contenu** ») sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle

et demeurent la propriété exclusive du Prestataire. Il est interdit de copier, extraire, diffuser ou modifier le Contenu à des fins commerciales. Le téléchargement ainsi que l'impression de texte, images et éléments graphiques sont autorisés au seul usage privé et non commercial. La reproduction de dessins, images, documents sonores, séquences vidéo et textes dans d'autres publications électroniques ou imprimées nécessite le consentement écrit préalable du BISOM.

Le défaut d'autorisation est sanctionné par le délit de contrefaçon en vertu de l'article L.335-2 du Code de la propriété Intellectuelle.

7.2. Marques

Les marques et logos figurant sur la Solution sont des marques déposées et protégées par BISOM. Toute reproduction totale ou partielle des marques et/ou logos présents sur la Solution, effectuée à partir des éléments de la Solution sans l'autorisation expresse du BISOM est constitutive de contrefaçon sanctionnée par les articles L.713-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

7.3. Bases de données

Les bases de données établies par BISOM sont protégées par le droit d'auteur ainsi que par la loi du 1er juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la directive européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Sauf autorisation écrite du BISOM, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale ainsi que toute extraction substantielle qualitative ou quantitative vers un autre Service est interdite et sanctionnées par les articles L.343-4 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

ARTICLE 8. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

BISOM collecte des données à caractère personnel sur l'Utilisateur à partir de son Service. Pour, plus d'information sur les traitements mis en œuvre, consulter la politique de protection des données à caractère personnel accessible sur le site www.bisom.fr/rgpd.

ARTICLE 9. SUSPENSION DE L'ACCES AU SERVICE

BISOM se réserve le droit d'interrompre de façon temporaire de l'accès au Service pour des raisons liées à la sécurité de l'Utilisateur ou à un manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations notamment visées aux présentes.

BISOM se réserve également le droit de mettre unilatéralement fin à la présente relation contractuelle au cas où l'Utilisateur ferait preuve de manquements graves et/ou répétés à l'une quelconque de ses obligations notamment visées par les présentes.

Cette résiliation se fera de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts que BISOM pourrait solliciter.

ARTICLE 10. INDEPENDANCE DES CLAUSES

Si une partie quelconque des présentes CGU devait s'avérer nulle, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistant et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes seraient alors remplacés par les termes qui se rapprocheront le plus du contenu et du sens de la clause annulée.

ARTICLE 11. ARTICLE 8. DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes CGU sont soumises au droit français, à l'exclusion de tout autre législation.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12. REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige provoqué par l'exécution ou l'interprétation des présentes, une solution amiable devra être recherchée préalablement à toute action en justice. Toute action introduite en justice en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable. L'Utilisateur est invité à prendre contact avec le service client de BISOM en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@bisom.fr.

En cas d'échec de règlement amiable du litige, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après. Tout différend auquel le présent Contrat (ou l'une quelconque de ses clauses) et/ou les relations entre les Parties pourraient donner lieu sera soumis aux juridictions compétentes du tribunal de commerce de LILLE, y compris en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.